

Seurre, le 14 janvier 2026

Direction
Générale des services

*Affaire suivie par Elsa TISON LE ROUX
elsa.tisonleroux@rivesdesaone.fr / 03 80 20 89 42*

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la date du prochain Conseil Communautaire de la Communauté de communes Rives de Saône, le :

Mercredi 21 janvier 2026 à 20h00, à la salle des fêtes de Chamblanc (14 route de Seurre 21250).

L'ordre du jour sera consacré aux points suivants :

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

II. QUESTIONS AVEC DEBAT DONNANT LIEU A DELIBERATION

Question n°II.1 : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - Communication au conseil communautaire des décisions prises par délégation de pouvoir accordée au Président et au Bureau Communautaire

Question n°II.2 : DECISIONS BUDGETAIRES - Présentation du Rapport d'orientation budgétaire 2026

Question n°II.3 : DECISIONS BUDGETAIRES - Ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du budget principal 2026

Question n°II.4 : RESSOURCES HUMAINES - Espace aquatique Fernand Bonnin : création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activités pour l'année 2026

Question n°II.5 : GEMAPI - Adhésion à l'association France Dignes et désignation de représentants

III. INFORMATIONS DIVERSES

Information n°III.1 : AFFAIRES GENERALES - Tableau des indemnités des élus

IV. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES EMANANT DES DELEGUES

Vous trouverez ci-joint une note commentée présentant le dossier abordé au cours de la séance.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sébastien DELACOUR
Président de la Communauté de Communes